

Fraternité Franco-roumaine

PRO VITA

ou le combat d'un prêtre orthodoxe roumain pour la vie



« FRATERNITE FRANCO-ROUMAINE »

N° 26, septembre 2019

Cher(e)s ami(e)s,

Cette année, nous avons fait un court séjour à Valéa-Plopului, au mois de mai, afin de retrouver notre bon père Nicolae et son peuple de pauvres, enfants et vieillards, les uns et les autres, abandonnés ; les uns au début de leur existence, les autres à la fin, mais une même souffrance.

Père Nicolae nous fait part des nouvelles normes imposées par la Protection de l'Enfance, difficiles à interpréter et à appliquer, c'est très lourd pour Pro-Vita. Dans un autre domaine, mais qui nous touche bien sûr, père Nicolae nous dit sa tristesse de constater l'acharnement des médias contre l'Église et ses prêtres ; comme il l'exprime, si 100 à 200 prêtres posent des problèmes, la Roumanie en compte tout de même 18 000 !

Le père Nicolae est de plus en plus sollicité pour des conférences à l'Étranger, en 2018, en Italie, Autriche, Suisse....En 2019, en Autriche, Belgique, Écosse, Pays de Galles...En général dans les paroisses orthodoxes roumaines.

Heureusement, un jeune prêtre de 29 ans, marié et père de deux enfants vient d'arriver pour le seconder dans la paroisse, Gabriel.



Nous visitons la maison d'accueil, tenue par le fils aîné de père Nicolae Gabriel et son épouse Mélanie, qui accueille 22 enfants de 9 à 24 ans. Les plus âgés, étudiants, sont ainsi proches de Valenii-de-Munte. Cette maison est subventionnée par un « marathon » annuel organisé par Gabriel, de Bucarest à Ploesti.

Nous accompagnons père Nicolae dans la région de Brasov pour visiter une maison offerte par un bienfaiteur. Il s'agit d'une ancienne « pension » donc vaste, située sur un terrain bordé d'un ruisseau, dans une région montagneuse et touristique. Ce lieu va permettre aux enfants de Pro-Vita de venir en vacances, ce qui est demandé par la Protection de l'Enfance, à savoir offrir des activités aux enfants. En attendant la fin des aménagements nécessaires, elle est habitée par des jeunes de Pro-Vita employés dans une autre « pension » à proximité, dont les propriétaires soutiennent père Nicolae en embauchant des jeunes de l'oeuvre.



Nous y accompagnons deux jeunes accueillis à Valea-Screzii, Mihail et Laetitia. Mihail va rester dans l'établissement pour y travailler comme serveur, il déborde de joie ; Laetitia vient pour un premier contact. Mihail est arrivé à Pro-Vita lorsqu'il avait...1 jour ! Il en a aujourd'hui 18 et à suivi deux années de formation en restauration à Bucarest. Laetitia aussi à 18 ans ; 18 ans d'une vie difficile et cahotique. Issue d'une famille de 16 enfants, elle est enceinte à 14 ans et compromise à son insu par un de ses frères dans un trafic d'êtres humains ce qui lui vaut d'être condamnée à 8 années en lieu fermé, à ...Pro-Vita !



Nous constatons avec bonheur que se maintient toujours un petit flux de visiteurs français chez Pro-Vita, à Valea-Plopului et/ou Valea-Screzii, les liens demeurent. Et Bien sûr, nous profitons de ce séjour pour fréquenter quelques-uns parmi les 567 monastères que compte la Roumanie....

En ce début d'année scolaire, nous vous invitons à continuer de soutenir les enfants, en particulier leur formation scolaire, universitaire, professionnelle, et les personnes âgées délaissées, de PRO VITA. Merci à tous ceux qui persévèrent !

Père Philippe et Sylvie Calès.

Le patriarche de Moscou Cyrille : « L'Église n'est pas seulement contre l'avortement, elle est pour la vie ! »

Le 24 janvier 2019, le patriarche de Moscou Cyrille s'est exprimé devant les étudiants de médecine et de pharmacie des facultés de Russie et a abordé, notamment, la question de l'avortement : « Je voudrais aborder un thème qui préoccupe aujourd'hui beaucoup de gens dans notre pays. C'est le problème des avortements. Je voudrais dire quelques mots sur la position de l'Église que l'on résume souvent ainsi : nous sommes « contre ». L'Église, bien entendu, n'est pas seulement « contre », l'Église est vraiment « pour ». Pour quoi ? Pour la vie ! L'Église est pour que l'homme, dont la vie a déjà commencé dans le sein maternel, voie ce monde. Le chrétien ne peut pas avoir une autre attitude envers les avortements : il les considère comme des meurtres. Mais l'Église ne se préoccupe pas seulement du bébé à naître, elle se préoccupe aussi de sa mère. Même un gynécologue non croyant dit que l'avortement cause souvent des dégâts irréparables à la santé de la femme. Il y a des cas lorsque l'avortement, en provoquant un stress important dans l'organisme de la femme, est en même temps un choc stimulant le développement de maladies qui sont déjà présentes en elle. L'avortement entraîne souvent le développement de l'infertilité, il est souvent suivi de sérieux problèmes au cours d'une future grossesse. Il va de soi que vous savez tout cela mieux que moi, aussi je n'en parlerai pas beaucoup. Mais l'avortement n'est aucunement une manipulation inoffensive. Il a aussi des conséquences morales. Il n'y a pas de femme qui en tuant l'enfant dans l'utérus ne vivrait pas cet événement comme le moment le plus difficile de sa vie. L'avortement, indépendamment de l'attitude que l'on peut avoir envers lui, qu'il soit pratiqué selon des indications médicales ou non, est toujours lié à la condition interne ou externe de la femme. Des troubles émotionnels et psychiques, le sentiment de honte et les remords de conscience, d'angoisse, de désespoir, tout cela est provoqué par le fait que la femme, même si elle est convaincue de la justesse de sa décision d'avorter, se sent coupable de la mort de l'enfant. Mais l'avortement se répercute de façon destructrice non seulement sur la femme qui l'a commis, mais aussi sur ceux qui l'aident à l'accomplir. L'avortement va à l'encontre de la nature même de la profession médicale. Celui qui a prononcé le serment de garder et de protéger la vie humaine, ne doit pas l'enlever. Celui qui dans un cas aide l'homme à apparaître au monde, s'avère être dans l'autre un bourreau, anéantissant les enfants dans l'utérus de la mère, et préparant le terrain à de nombreuses autres maladies, parfois même mortelles. De tels médecins détruisent le principe médical fondamental : « ne pas porter atteinte » à la vie, aux lois morales immuables. Dieu soit loué, on observe aujourd'hui une dynamique de la baisse du nombre des avortements en Russie. Si, en 2010, le nombre total d'avortements dépassait un million, en 2017, selon les données du ministère de la santé, leur quantité a diminué à 627.000. Quoi qu'il en soit, c'est un chiffre effrayant. En fait, au cours de l'année passée a été anéantie la population de

plusieurs villes d'importance régionale. Or nous disons que la population est insuffisante en Russie. Le pays est immense, avec la Sibérie, l'Extrême-Orient russe, tandis que la population de la Russie est celle d'une province chinoise. Des territoires colossaux, des richesses indicibles, comment maîtriser tout cela ? Comment se développer pour le bien de notre peuple ? Beaucoup provient du problème démographique - il n'y a pas de gens pour peupler ces espaces. Vous savez qu'il existe un programme spécial de peuplement de l'Extrême-Orient, il y a quelque chose qui n'est pas très perceptible pour que l'Extrême-Orient russe soit peuplé énergiquement. Or, on pourrait sans aides sociales particulières à la maternité ou autres avantages augmenter facilement le nombre d'habitants de Russie, si nous diminuions le nombre des avortements. 627.000 est un chiffre officiel, or nous savons que le chiffre réel peut être de deux fois plus. En conséquence, si le nombre des avortements avait cessé en dix ans, la croissance de la population serait de 12 millions. Hormis ce thème national, dont dépend la prospérité de la Russie, sa stabilité, sa place dans le monde, il existe, bien sûr, une dimension purement humaine. Les enfants dans la famille sont une bénédiction de Dieu. La famille, où il y a le père, la mère et les enfants, est une école d'amour, une école de véritable amour, et le véritable amour, ce n'est pas seulement l'affection, ce n'est pas seulement le fait de prononcer des paroles agréables, mais c'est aussi la volonté d'un homme de se donner à une autre personne. Tout cela forme la personnalité humaine, aussi nous appelons la famille « petite Église ». De la même façon que l'Église forme l'état spirituel de l'homme, la famille forme la personne humaine. De son côté, l'Église entreprend tous les efforts possibles pour que la femme qui se trouve devant le choix de maintenir sa grossesse ou d'avorter, fasse le choix en faveur de la vie humaine. Que faisons-nous ? En premier lieu, nous menons un travail éducatif actif visant à prévenir les avortements et à en diminuer le nombre. Mais nous ne devons pas seulement dissuader les femmes, qui se trouvent dans des situations difficiles, de prendre une décision fatidique, mais faire quelque chose de concret, afin de les aider. Lorsque j'ai parlé pour la première fois du problème de l'avortement et appelé l'Église à rejoindre le mouvement d'éducation du peuple, à parler du danger des avortements et de la nécessité de diminuer radicalement leur nombre en Russie, je comprenais que si mes paroles étaient reprises par le clergé (et c'est ce qui s'est produit et devait se produire : l'Église s'est vraiment engagée dans la prédication visant à surmonter ce dangereux phénomène de notre vie), le moment viendrait lorsque l'on pourrait nous demander en tant qu'Église : « Bon, vous parlez bien, mais que faites-vous ? » Et on peut faire beaucoup. Il m'est arrivé de rencontrer des jeunes femmes qui se sont adressées à moi, alors que je n'étais pas encore patriarche. Je me rappelle bien lorsque j'ai demandé : « Mais pourquoi as-tu décidé d'avorter ? » Et j'ai entendu habituellement : « Maman a dit qu'elle n'acceptera pas l'enfant à la maison », « on ne peut vivre nulle part », « on n'a rien pour vivre ». C'est-à-dire précisément des facteurs matériels et psychologiques qui poussent le plus souvent la jeune femme à avorter. Lorsque

nous avons commencé un grand programme de travail avec notre peuple pour surmonter la tragédie des avortements, la question, naturellement, à surgi : et que pouvons-nous faire ? En visitant les diocèses, les régions, en rencontrant les hiérarques diocésains et les gouverneurs, j'ai commencé à leur demander, sur la base du partenariat entre l'Église et l'État, de créer dans chaque région des foyers pour les mères, des refuges, où la femme qui refuse d'avorter (et ce sous l'influence de la prédication à l'église) pourrait aller et vivre. Et y vivre tant que cela est indispensable, afin que l'enfant soit autonome, qu'il soit donné à la mère la possibilité de travailler ou, au moins, que cela lui soit assuré dans le futur. Et je remercie les dirigeants civils, les gouverneurs et les hiérarques diocésains, car mes souhaits ont été exaucés. En 2011, à Moscou, a été ouvert le premier Centre d'aide humanitaire du service « Miséricorde », un lieu de collecte et de distribution de vêtements pour aider ceux qui sont dans le besoin. Ce centre est devenu un exemple : il comprend in hall de distribution organisé sur le modèle d'un magasin, un lieu de tri des vêtements, un entrepôt de stockage pour les conserver. En 2016 a eu lieu la première collecte de fonds au niveau de toute l'Église pour les femmes enceintes dans le besoin, pour celles qui sont en crise. Le but de cette collecte était l'aide matérielle aux femmes enceintes, à celles qui avaient des enfants, dans le cadre du développement de réseaux de centres humanitaires de l'Église, des entrepôts sur le territoire de toute la Russie. 39 millions de Roubles ont été collectés, grâce auxquels plus d'une centaine de ces centres ont été ouverts. En Russie fonctionnent 160 centres d'aide humanitaire aux femmes enceintes, où elles reçoivent les produits de première nécessité : vêtements, produits alimentaires et hygiéniques, poussettes, berceaux et autres. Pour la seule année 2017, plus de 16'000 personnes ont reçu de l'aide dans ces centres. En ce qui concerne les foyers pour les femmes, ce n'est pas une question facile, aussi je remercie tous ceux, nombreux, qui ont fait écho à ma demande d'ouvrir de tels centres, ou, peut-être, les ont eux-mêmes ouvert, alors qu'ils ont pris conscience de la nécessité d'aider ces femmes. Et si, en 2011, alors que nous avons démarré ce programme, il n'y avait en tout qu'un de ces foyers, 57 de ceux-ci ont été ouverts durant les sept dernières années, de Kaliningrad jusqu'à Petropavlovsk en Kamtchatka. Dans ces foyers, la femme enceinte dans une situation de crise reçoit le soutien indispensable. C'est ainsi que plus de 3000 familles ont reçu de l'aide dans ces foyers au titre des seules trois dernières années. En 2019, 13 nouveaux foyers ont été ouverts en Russie pour les mères, 50 nouveaux centres de défense de la maternité, je pense ici à ceux qui ont été organisés par l'Église en partenariat avec l'État, ou de façon indépendante. En outre, 72 projets peuvent élargir l'activité déjà existante pour défendre la vie ou éviter les avortements. Je voudrais dire encore quelques mots au sujet de la proposition de ne plus rembourser l'avortement souhaité par la femme dans le cadre du système de l'assurance médicale obligatoire. Nombreux sont parmi vous ceux qui ont entendu ma proposition. Je voudrais à nouveau souligner : le fait que les avortements fassent partie du système de l'assurance

médicale obligatoire, signifie, excusez-moi, que le meurtre des enfants est perçu comme un service médical ordinaire, comparable à n'importe quel autre processus médical, en outre accessible à tous et financé par le budget de l'État. Mais ce n'est pas un service médical. Il résulte de celui-ci que la santé de la femme ne s'améliore pas. Ce n'est pas le traitement d'une maladie, c'est quelque chose de tout à fait autre. Nous sommes convaincus que les gens qui ne s'ont pas d'accord avec les avortements, lesquels sont très nombreux, ne doivent pas, par leurs impôts, participer au financement de ce processus moralement pervers. Aussi, le retrait des avortements de l'assurance médicale obligatoire doit être un signal important pour toute la société. Je sais qu'il y a une opposition à ce point de vue, mais il n'arrive jamais dans la vie que tous soutiennent tout à l'unanimité. Si cela arrivait en Union Soviétique, nous savons que derrière cette unanimité, il n'y a jamais eu de réelle unité. Certains « sont pour », d'autres « sont contre », mais j'espère beaucoup que cette position sera malgré tout perçue positivement par la majorité de notre peuple. Je considère qu'il est important, au niveau législatif, d'assurer la défense de la vie des enfants à naître, sans quoi surgira la question de l'avenir de notre État. Si nous voulons la prospérité et le bien-être de notre pays, nous sommes tous appelés à unir les efforts dans notre œuvre commune de salut de la vie des enfants. Je finirai sur cela. Je comprends que la question de la naissance des enfants, des avortements, n'épuise pas l'ordre du jour de la vie, mais je considère que les avortements sont la maladie de notre société. Vous, comme médecins, ferez face à tous ces problèmes, aussi j'ai considéré possible de vous faire connaître mes opinions ».

Message du métropolite Tikhon, primat de l'Église orthodoxe en Amérique (OCA), à l'occasion de la « marche pour la vie » à Washington



Le métropolite Tikhon, avec plusieurs évêques de l'Église orthodoxe en Amérique (OCA), ainsi que les doyens des séminaires Saint-Vladimir et Saint-Tikhon et encore d'autres évêques et clercs orthodoxes ont participé à la « marche pour la vie », qui a eu lieu le 20 janvier à Washington. À cette occasion, le métropolite Tikhon a adressé le message suivant :

« Aux honorables membres du clergé, de l'ordre monastique et aux pieux fidèles de l'Église orthodoxe en Amérique.

Depuis 46 ans, nous déplorons la décision Roe c/Wade, qui a légalisé l'avortement aux États-Unis d'Amérique. Et depuis 46 ans, ceux qui considèrent la vie comme un don sacré de Dieu se rassemblent chaque mois de janvier à Washington et ailleurs dans ce pays, afin de proclamer ce don le plus sacré. Créés comme nous le sommes à l'image et à la ressemblance mêmes de Dieu, nous nous adressons à Celui que nous adorons comme « donateur de vie » en Lui rendant grâce de partager Sa vie avec « tout homme venant

dans le monde », et ce même « depuis le sein de sa mère ». Dans notre culte liturgique, nous reconnaissons continuellement Dieu comme le « donateur de vie ». Ce faisant, nous reconnaissons que Son précieux don est communiqué au moment de la conception, une réalité qui est soulignée dans l'Évangile de Luc (1,41), dans lequel nous lisons que saint Jean Baptiste a « tressailli » dans le sein de sa mère Élisabeth, se réjouissant ainsi de sa rencontre avec la Mère de Dieu. Cependant, il est devenu de plus en plus évident que proclamer la sainteté de la vie implique beaucoup plus que de se lamenter sur la légalisation de l'avortement et la protection des enfants à naître, si crucial cela soit-il. Tandis que nous parlons si souvent de la vie « dans le sein » et de la vie éternelle « outre-tombe », il y a un grand nombre de sujets connexes qui se rencontrent « entre les deux ». Notre engagement pour la vie, s'étend nécessairement au soin de nos enfants, nos infirmes, nos vieillards, et nous-mêmes. Tout en exprimant notre préoccupation et en élevant nos prières pour les enfants non nés, nous sommes appelés à reconnaître que des sujets comme la crise des opioïdes, le coût des soins de santé de qualité, la peine capitale, la nette augmentation des addictions et des suicides, pour n'en nommer que quelques uns, sont intimement liés à notre reconnaissance et notre proclamation du don divin de la vie. Notre témoignage chrétien exige non seulement la préoccupation pour les enfants non nés, mais un sens de responsabilité afin d'assurer que vivre une « vie bien vécue » - chercher la béatitude à laquelle nous avons été appelés - s'étend aux non nés et aux nés de la même façon. En discernant la volonté de Dieu dans nos propres vies, nous sommes appelés à préserver et à protéger toute vie en reconnaissance du plan de Dieu pour Son peuple sur cette terre et dans l'anticipation de « la vie du monde à venir ». Alors que nous marquons ce triste anniversaire, tournons notre attention vers le « donateur de vie », qui nous a créés dans Son amour toujours abondant. Puissions-nous, chacun de sa propre façon, proclamer Son don sacré. Et puissions-nous embrasser Sa volonté, afin que, dans toutes choses, Lui et Lui-seul soit glorifié comme la « fontaine de vie », et la « lumière du monde » qui mène toute l'humanité à ce Royaume qui doit encore être pleinement révélé, mais qui est déjà pleinement présent dans la vie de Son peuple, l'Église. Avec amour en Christ, +Tikhon, archevêque de Washington, métropolitain de toute l'Amérique et du Canada ».

L'État de New-York légalise l'avortement jusqu'au 9ème mois

Ô Seigneur prends Pitié, Viens à Notre Secours !



En ces temps de folie de genre et de révolution anthropocentrique, la vie n'a plus droit à la vie...

Le parlement de l'État de New-York avec sa majorité «Démocrate» a approuvé, le mardi 22 janvier 2019 jour anniversaire de la fatidique sentence Roe contre Wade qui libéralisa l'avortement sur tout le territoire des États-Unis, une loi qui dénature les notions d'«homicide» et de «personne» et qui permet d'avorter jusqu'au 9e mois de grossesse, même en l'absence d'un médecin. Cette énième et nouvelle ouverture à la culture de mort a été votée avec 38 voix contre 24. Le Reproductive Health Act (RHA) voté par les démocrates, fortement voulu par le gouverneur Andrew Cuomo (qui a apposé sa signature le jour même) et par son sponsor Hillary Clinton, modifie après 13 années de tentatives infructueuses la très radicale législation de l'État de New-York puisque la suppression de l'enfant à naître est déjà permise jusqu'à la 24e semaine. Le RHA définit «la santé reproductive inclusive» (expression qui pour les promoteurs de l'extension de la loi inclut la contraception et l'avortement) «un élément fondamental» pour la «santé, l'intimité et l'égalité» de chaque individu. Après avoir affirmé «le droit» à la stérilisation, le texte du RHA poursuit dans un crescendo mortel avalisant l'indifférence morale entre deux choix:

«Chaque individu (le texte ne parle pas de 'femme', soumission à l'idéologie transsexualisme oblige) qui reste enceinte a le droit fondamental de choisir si continuer sa grossesse, faire naître l'enfant ou avorter » L'État, continue la loi ne peut «nier ou interférer avec l'exercice des droits» mentionnés plus haut. Cette disposition signe la fin future de l'objection de conscience des médecins et infirmières. Un quelconque agent sanitaire, précise la loi, pourra, après une évaluation «en toute bonne foi», pratiquer un avortement même après la 24e semaine de grossesse dans le cas où il retient que l'enfant n'a pas rejoint la capacité de vivre de façon autonome en-dehors du sein maternel ou dans le cas d'un danger pour «la vie ou la santé» de la femme, ce qui inclut les plus diverses motivations psychologiques. Toutes ces dispositions permettent donc l'obtention d'un avortement jusqu'aux instants précédents l'accouchement

La marche pour la vie, menée par les évêques de l'Église orthodoxe de Moldavie, a eu lieu à Chişinău

Le 18 mai 2019, à la veille du Jour international de la Famille, pour la cinquième fois consécutive, des milliers de membres du clergés et de laïcs venus de tous les confins du pays, ont répondu à l'appel du Primat de l'Église orthodoxe de Moldavie, le métropolitain de Chişinău et de toute la Moldavie Vladimir, pour participer à la marche pacifique, dédiée à la défense de la famille traditionnelle et des valeurs familiales.

Publié par Jivko Panev dans orthodoxie.com



Les évêques de l'Église orthodoxe de Moldavie conduisaient le cortège. Avant le début de la marche, comme le veut la tradition maintenant instaurée, a été concélébrée la sainte Liturgie par plusieurs prêtres, et présidée par l'évêque de Bălți et Fălești Marcel qui lui-même était assisté des évêques vicaires du diocèse de Chișinău, Mgr Jean de Soroca et Mgr Silouane d'Orhei. À l'issue de la divine Liturgie, le métropolitain de Chișinău Vladimir a célébré un office d'intercession pour le début de toute bonne œuvre, suite auquel a commencé immédiatement la marche elle-même. Pendant toute la marche, les participants à celle-ci, membres du clergé et laïcs de tous les âges, ont élevé leurs prières au Dieu plein de bonté et à la Très sainte Mère de Dieu pour la prospérité du pays, portant des pancartes et des banderoles soutenant la famille traditionnelle et condamnant les relations de même sexe. À la marche a pris part le président de la République de Moldavie Igor Dodon avec son épouse et ses enfants. Sur la place de la cathédrale de la Nativité du Christ, le métropolitain Vladimir s'est adressé à tous les participants de la marche par une allocution, exprimant des paroles de gratitude à tous pour le soutien et l'unité dans la question de la promotion et du maintien d'une telle valeur sacrée pour tout peuple qu'est la famille traditionnelle. Au cours de son allocution, l'archipasteur a appelé les chrétiens de ne pas avoir honte de confesser leur foi dans le Christ Sauveur, étant donné que la famille chrétienne a toujours été et reste un exemple pour la société.

En Grèce, l'Église orthodoxe instaure une journée de « l'enfant à naître »

Après la mobilisation d'un mouvement pro-vie, l'Église orthodoxe grecque a décidé de consacrer une journée à « l'enfant à naître », le premier dimanche après Noël.

Elle explique avoir pris cette décision pour la protection de l'enfance mais aussi pour contribuer à résoudre les difficultés démographiques du pays.

Le saint-synode, l'organe décisionnel de l'Église orthodoxe grecque, a adopté l'initiative venant d'un groupe anti-avortement de consacrer un jour de l'année à « l'enfant à naître ». L'Église, qui représente plus de 80 % des Grecs dans un pays où les membres du clergé bénéficient du statut de fonctionnaires, a instauré cette journée le premier dimanche après Noël.

Mobilisation pro-vie

Cette décision signée le 9 juillet répond à la mobilisation d'un mouvement pro-vie baptisé « Laissez-moi vivre » auprès de l'Église. Dans un communiqué de presse publié le 24 juillet, l'association se félicite de cette « décision historique » qui défend « la vérité selon laquelle un enfant à naître est un être humain à l'image de Dieu, dès le moment de la conception ».

<http://aoffr.free.fr/>

SOUTIEN, ADHESION, COTISATION 2018

à la Fraternité orthodoxe franco-roumaine



Nom :

Prénom :

Adresse:

E-mail :

- Je règle ma cotisation **2018** de 15 € (20 € pour un couple ou une famille)
- je ne peux verser ma cotisation mais souhaite être membre de la fraternité franco-roumaine
- Je verse un droit d'entrée dans la fraternité franco-roumaine comme membre bienfaiteur
- Je soutiens la fraternité franco-roumaine par un don de :

Chèque libellé à Association Saint-Martin, section Fraternité Franco-roumaine

95 rue de Béniguet, LA TRINITE 29 280 PLOUZANE , tel: 02 98 45 32 91